

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre 2021

Présents : Mmes Candice CHAUSSONNET-PONS, Lauriane GRELLET, Sylviane REGALON et Stéphanie MARIANI ;

Ms Jean-Paul FERRÉ, Alain HOARAU, Claude MARTY, Jean-Pierre PÉLISSIER, Noël ROUAIX, Thierry ROUAN, David SEILHAN et Pierre TOURENQ.

Absents excusés :

Sandrine CAZAUD a donné procuration à Claude MARTY

Nathalie MAYORAL a donné procuration à Thierry ROUAN

Walter DIEUDONNÉ

Secrétaire de séance : Emmanuelle CLANET

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du compte rendu de la séance du 27 septembre 2021*
- *Relevé des décisions du Maire*
- *Mise en conformité du temps de travail des agents (1607heures)*
- *Décision modificative (intégration travaux en régie – intérêts emprunts)*
- *Renouvellement de la convention d'adhésion au SDIAU (service d'instruction des autorisations d'urbanisme)*
- *Point sur les travaux (en régie, SDE09, ENEDIS)*
- *Remplacement des appareils d'éclairage public vétustes (nouvelle tranche)*
- *Proposition de partenariat avec le comité départemental de rugby à XV*
- *Questions diverses*

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 septembre 2021

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

I. Relevé des décisions du Maire

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délibération du conseil municipal n° 10-2020 en date du 25 mai 2020 donnant délégation au Maire :

N°	DATE	OBJET
1	01/02/2021	Demande de subvention pour la construction d'une salle multi-activités – Contrat Territorial 2021
2	03/03/2021	Demande de subvention pour la construction d'une salle multi-activités – FDAL 2021
3	03/03/2021	Demande de subvention pour l'aménagement des abords de la future salle multi-activités – FDAL 2021
4	21/04/2021	Demande de subvention pour la réhabilitation des locaux de la mairie – FDAL 2021
5	16/12/2021	Demande de subvention pour l'acquisition d'une faucheuse débroussailleuse – DETR 2022

II. Mise en conformité du temps de travail des agents (1607 h)

Monsieur le Maire indique la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 met fin aux dispositifs dérogatoires relatifs au temps de travail. Cela n'induit pas de changement pour les agents municipaux, ceux-ci appliquant déjà les 35 heures hebdomadaires depuis 2002. Toutefois, plusieurs cycles sont exercés en fonction des services. Il est donc nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour la mise en conformité de ces cycles de travail et pour la suppression des « ponts » octroyés alternativement.

Le conseil municipal décide de supprimer tous les jours de congés non prévus par le cadre légal et réglementaire, afin de garantir le respect de la durée légale du temps de travail qui est fixée à 1607 heures et fixe les cycles de travail comme suit :

- *Service administratif :*

Cycle hebdomadaire : 35h par semaine sur 5 jours ;

- *Service technique (2 agents polyvalents):*

Cycle hebdomadaire : 39h par semaine ouvrant droit à 23 jours d'ARTT / an.

- *Service animation + agent technique affecté à l'école :*

Cycle avec temps de travail annualisé sur 36 semaines (cycle scolaire)

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

III. Décision modificative n° 2 (intégration travaux en régie – intérêts emprunts)

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits du chapitre 66 et d'augmenter le montant des travaux en régie à intégrer au chapitre 040. Ces derniers seront intégrés à l'article 21538/040 en lieu et place du 2135/040.

Le conseil municipal décide de procéder à la décision modificative suivante :

<u>Article</u>	<u>Chap.</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>	<u>Sens</u>
022	/	Dépenses imprévues	- 100.00	D.F.
021	/	Virement de la section de fonctionnement	7 000.00	R.I.
023	/	Virement à section investissement	7 000.00	D.F.
2135	040	Installation générales, aménagements, constructions	- 10 000.00	D.I.
21538	040	Autres réseaux	17 000.00	D.I.
66111	66	Intérêts réglés à l'échéance	100.00	D.F.
722	042	Immobilisations corporelles	7 000.00	R.F.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

IV. Renouvellement de la convention d'adhésion au SDIAU (service d'instruction des autorisations d'urbanisme)

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la volonté du Conseil Départemental de poursuivre le service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes du département. Le projet de convention présenté tient compte de la nécessaire adaptation et évolution de ce service au regard des attentes des communes, du contexte réglementaire et des enjeux d'adaptation et de dématérialisation de la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme. L'ensemble de ces évolutions conduit à proposer une nouvelle convention avec les communes, modifiée à 3 niveaux :

- La durée de la convention en adéquation avec la durée du mandat des communes jusqu'en 2026 et l'engagement contractuel durant la durée du mandat,
- L'adaptation du service à la dématérialisation,
- La répartition des charges de formation liées à la dématérialisation et la prise en main de nouveaux logiciels.

Le conseil municipal approuve le projet de convention et autorise Monsieur le Maire signer tous les documents afférents.

<i>POUR - 14</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

V. Point sur les travaux

- Travaux d'éclairage public réalisés Chemins de la Bidalbado, de la Plano, et de la Caoussade ;
- Mise en place de buses dans les fossés et décapage des trottoirs sur une partie du Chemin de la Bidalbado ;
- Enfouissement des réseaux électriques par ENEDIS au printemps.

VI. Remplacement des appareils d'éclairage vétustes (nouvelle tranche)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une nouvelle étude va prochainement être demandée au SDE09 pour une nouvelle opération de remplacement des éclairages publics vétustes avec pour objectifs les économies d'énergie.

VII. Proposition de partenariat avec le comité départemental de rugby à XV

Le Comité départemental de rugby à XV a contacté la municipalité au sujet d'un projet de construction de leurs nouveaux locaux, ces derniers n'étant pas conformes aux normes en vigueur (accessibilité, réglementation thermique...) et d'un ou deux terrains d'entraînement. Ils souhaiteraient rester dans le canton et envisagent donc de s'implanter à Vernajoul. Monsieur le Maire indique qu'il informera l'assemblée de l'évolution de ce projet.

VIII. Approbation du rapport 2022 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire présente le rapport annuel de la CLECT qui fait état des compétences transférées entre les communes et la Communauté d'Agglomération ainsi que des charges financières afférentes. Il précise que le montant de l'attribution de compensation versé par la commune n'a pas évolué depuis 2018 et s'élève à 4 853 euros par an.

VI. Questions diverses

- Projet touristique de 5 ou 6 chalets près du stade : une personne a contacté Monsieur le Maire pour exposer ce projet, qui n'est encore qu'à l'état « d'ébauche ».
- Scrutins 2022 : Présidentielles 10 et 24 avril 2022 et Législatives 12 et 19 juin 2022
- Dossier de demande de subvention DETR 2022 déposé pour l'achat d'une faucheuse débroussaileuse
- Dépenses à prévoir en 2022 : réparation du système de direction du camion, changement des deux postes informatiques du secrétariat et achat d'illuminations de Noël (démarches à renouveler auprès du SDE09)
- Projet de réserve nationale souterraine de l'Ariège en cours de consultation : pour la préservation des écosystèmes endémiques (site de Labouiche concerné)
- Demande de possibilité de mettre en place un abribus à l'arrêt situé Place de la Mairie
- Spectacle de fin d'année à l'école dispensé gracieusement par un couple d'artistes du village (au gymnase Marcel Pugibet)
- Les enfants de l'école ont écrit des cartes de Noël à l'attention des aînés (distribuées avec les colis)
- Cérémonie des vœux en suspend pour le moment en raison de la situation sanitaire

Séance close à 20h30